



RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2023

FÉDÉRATION DES ÉLUS

epl

DES ENTREPRISES
PUBLIQUES LOCALES

Les Epl, déjà en avance sur la manière d'agir localement

La publication d'un rapport d'activités est toujours un moment important, qui permet de mesurer le chemin parcouru tout au long de l'année écoulée, de répreciser certains axes, de souligner les réalisations et d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Par ses activités, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales est le véritable fer de lance de l'économie mixte locale et des 1 401 Epl recensées à la date du 1^{er} juin 2023 en France, au sein d'un réseau européen qui compte plus de 32 000 Epl. L'année 2023 a été marquée, entre autres, par l'élection du nouveau président de la FedEpl. Cet honneur m'incombe et j'en profite pour saluer l'extraordinaire travail mené par Patrick Jarry, ancien maire de Nanterre, de 2020 à 2023, dans un contexte nécessairement marqué par la crise sanitaire et ses incidences.

Le déploiement de notre mouvement se fait dans un contexte particulier : l'économie mixte locale a connu une indéniable croissance en 2022 et 2023, malgré le surgissement de deux chocs, à savoir la crise sanitaire et la séquence actuelle caractérisée par la morosité économique faisant suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Dans le premier cas, les Epl ont su faire montre d'une résilience à la hauteur de leur réputation d'adaptabilité. Dans le second, elles puisent dans des ressources insoupçonnées pour permettre aux collectivités territoriales de tenir le cap de leurs engagements dans tous les domaines où elles jouent un rôle d'animation et de régulation. Plus que jamais, l'économie mixte locale, dans ses diverses composantes et les nombreux champs qu'elle investit, est incontournable pour faire face aux enjeux actuels. Les transitions économique, sociale et environnementale, voire numérique et générationnelle, ne peuvent se passer de ces outils opérationnels pour intervenir plus vite et plus durablement sur les transformations à l'œuvre partout en France comme chez nos voisins européens.

La situation dans les secteurs de l'aménagement, de la construction et de l'habitat, pour ne prendre que ces seuls exemples, réclame un électrochoc dont les Epl sont déjà les leviers, ayant toujours un temps d'avance sur les manières d'agir à l'échelle locale. Car aujourd'hui, le mouvement décentralisateur doit être renforcé pour conduire les politiques publiques adaptées aux spécificités des territoires et redonner toute sa valeur à un grand service public toujours plus efficient. Nous sommes inscrits dans le (bon) sens de l'histoire et je ne doute pas que l'économie mixte locale est appelée à se renforcer pour permettre aux territoires et à leurs habitants de faire face aux défis majeurs de ces prochaines années.

Philippe Laurent
maire de Sceaux,
président de la Fédération des élus
des Entreprises publiques locales

/ Sommaire

Les missions	5
Les indicateurs	6
Ce qu'il faut retenir de l'année 2023	7
Le rôle politique	18
L'action politique	20
Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'informations fiables et régulières d'Epl.....	21
Poursuivre le dialogue permanent avec le Gouvernement, les administrations centrales et le Parlement	22
Élaborer le prochain plan stratégique de la FedEpl	23
Faire dialoguer l'Economie mixte avec l'Economie Sociale et Solidaire	23
Porter la voix de l'économie mixte au plan européen.....	24
Entretenir un dialogue régulier avec les contrôleurs, et un accompagnement dédié des adhérents.....	25
L'action territoriale	26
Une action davantage structurée en direction des institutionnels au niveau local et régional.....	27
Un accompagnement spécifique des Fédérations régionales d'Outre-mer	28
Une économie mixte locale qui accompagne les différentes dynamiques territoriales.....	28
Une relation « sur mesure » avec les élus présidents d'Epl	29
L'enjeu stratégique de l'accompagnement des créations d'Epl et des nouvelles Epl constituées	29
L'accompagnement des adhérents	30
Nouveaux adhérents : la Fédération vous accueille	31
Composantes de la gamme Epl : séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir et de s'approprier collectivement une doctrine	31
Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations de service public : la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir	31
L'appui au management des entreprises : des enjeux communs à toutes les Epl.....	32
Partage d'expertises et d'expériences intermétiers	32
Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre	33
Annexes	34
Les adhésions.....	35
Les radiations	36
Organismes dont la Fédération est membre.....	37
Organigramme	38

Les missions

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme des Entreprises publiques locales (Epl). Elle est gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

La FedEpl est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales, SGI Europe, qui représente les employeurs et les entreprises de services d'intérêt général et de services publics.

■ L'action politique

Permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables.

Forte d'un réseau de 13 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, la FedEpl :

- pilote une action de veille prospective et stratégique afin d'anticiper et de construire l'avenir du mouvement Epl ;
- conduit une action politique pour obtenir pour ses adhérents le cadre législatif et réglementaire le plus favorable possible, tant au plan national qu'europpéen. Elle dialogue à cette fin en permanence avec les ministères, les administrations, les parlementaires, etc.

■ L'accompagnement des adhérents

Accompagner ses adhérents afin de préparer l'avenir et de renforcer la performance des Epl dans l'ensemble de leurs activités.

À l'écoute de ses adhérents, la FedEpl déploie les ressources et les actions adaptées à leur évolution pour les aider à gagner des parts de marché. Spécialiste de l'économie mixte, la Fédération offre à ses adhérents une palette d'expertises et de temps forts destinée à consolider leur professionnalisme et à s'approprier le contexte comme les conditions de leur développement : accompagnement juridique, journées d'actualité, formations, analyses financières, préparation des DSP (délégations de service public), création d'Epl, identification de nouveaux modèles, guides pratiques, appui au management.

Cette animation réseau, au plus près des besoins et des aspirations des Epl, leur permet de mutualiser leurs expériences et leurs savoir-faire.

■ L'action territoriale

Promouvoir le modèle Epl auprès des collectivités locales et les accompagner dans le pilotage de leurs opérateurs et leurs choix de modes de gestion.

La FedEpl œuvre à renforcer la connaissance des différents outils de la gamme Epl à l'intention des décideurs locaux. Elle est aux côtés des collectivités intéressées par les Epl pour renforcer le pilotage de leurs opérateurs et les accompagner dans leurs réflexions. Ce dialogue avec les collectivités locales s'organise avec le soutien des quatorze fédérations régionales.

La Fédération est également présente au sein de multiples instances et organismes nationaux et européens dans lesquels elle relaie les préoccupations et les initiatives des Epl.

Les indicateurs

L'économie mixte locale s'inscrit dans une dynamique de croissance. Au 1^{er} juin 2023, 853 Sociétés d'économie mixte (Sem), 45 Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) et 503 Sociétés publiques locales (Spl) sont recensées sur l'ensemble du territoire, portant le total à un nouveau point culminant de 1 401 Entreprises publiques locales (Epl).

Elles ont produit en 2022 un chiffre d'affaires cumulé estimé à 16,49 milliards d'euros, soit un nouveau pic en termes d'activité, auquel il convient d'ajouter celle des 529 filiales et des 791 autres sociétés dans lesquelles les Sem détiennent des participations. Sem, Spl et SemOp continuent de satisfaire aux besoins des collectivités territoriales, dans des domaines d'intervention très diversifiés, de l'aménagement et l'immobilier d'entreprise à l'habitat, en passant par l'environnement et les réseaux ou par le tourisme, la culture et les loisirs. Elles se rendent opérationnelles dans des territoires aussi divers que les zones rurales et les milieux urbains, que la métropole et les Outre-mer ou que les territoires littoraux et les territoires de montagne. Malgré des aléas conjoncturels, la trajectoire de croissance de l'économie mixte locale promet de se poursuivre dans les prochaines années. Les configurations qu'elle autorise, qu'il s'agisse des différentes composantes de la gamme des Epl ou des différentes formes de coopération entre elles, sont des atouts indéniables pour le déploiement des politiques de développement des territoires.



➔ Évolution significative par rapport à l'année précédente.

Le mouvement ultra-marin au 1^{er} juin 2023



En savoir plus :

[Note de conjoncture 2023 : croissance et nuage à l'horizon](#)
[Eplscope 2023, le baromètre des entreprises publiques locales](#)
[Cahier de tendances de l'économie mixte locale : Epl et ESS](#)

Ce qu'il faut retenir de l'année 2023

L'année 2023 a été jalonnée de moments importants dans la vie de la Fédération. En un clin d'œil, revisitez les moments les plus importants.

Janvier

Le 11 janvier 2023, une délégation de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales se rend auprès de son **homologue espagnol, la Red Elige**.

Pour bien débuter l'année, la FedEpl propose un **programme de trois cycles de formation en management des organisations**, en partenariat avec la prestigieuse école HEC Paris.

Le 19 janvier, la FedEpl tient son premier bureau de l'année. **Trois nouvelles Epl rejoignent la FedEpl**, ainsi qu'un nouvel administrateur.

Le 20 janvier à Dijon, le président de la Fédération des élus des Epl Bourgogne-Franche-Comté, **Jean-Pascal Fichère**, rencontre **Valérie Renet**, présidente de la chambre régionale des comptes (CRC) Bourgogne-Franche-Comté.

Lors de la cérémonie des vœux d'**Intercommunalités de France** le 24 janvier, **Franck Masselus**, vice-président de Chartres Métropole et président-directeur général de la Spl Chartres Aménagement, intervient concernant les moyens à mobiliser pour financer la transition environnementale des territoires.

Le 25 janvier, dans ses locaux parisiens, le groupe de travail énergies renouvelables de **Départements de France** consacre son après-midi à débattre et échanger de l'actualité de l'économie mixte départementale.

Février

Le 9 février se tient le **premier Club DSP**, séminaire d'actualité juridique et financière dédié aux contrats de concession et délégation de service public.

Le 10 février, **Bernard Briand, président de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et PDG de la Spl Archipel aménagement et de la Sem Archipel développement**, rend visite à la FedEpl. Il échange avec **Benjamin Gallèpe**, son directeur général.

Le 14 février, la FedEpl est reçue par **Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité**.

Du 16 au 18 février, **Jean-François Carencu, ministre des Outre-mer**, se rend à la Réunion. Des actionnaires d'Air Austral à la présidente de la région, **Huguette Bello**, en passant par le président

du département, **Cyrille Melchior**, ou les acteurs de l'apprentissage, des agriculteurs, les représentants des pêcheurs ou du BTP, le ministre a eu le temps de prendre le pouls de la situation sur place. Deux Epl ont été mises à l'honneur : **le centre de formation et d'apprentissage Afpap et le bailleur social, la Semac**.

La FedEpl enrichit de ses propositions le **volet santé du Conseil national de la refondation**

La commission transition énergétique de la Fédération, présidée par Alain Leboeuf, par ailleurs président du département de la Vendée et de la Sem Vendée Energie, réunit plus de cinquante personnes. Les discussions portent sur la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, l'autoconsommation collective et le contrat de performance énergétique.

Réunis le 22 février, les **membres de la commission habitat** de la FedEpl font le point sur les travaux en cours au Conseil National de la Refondation sur le logement, et élargissent le débat à l'échelle européenne.

Le 28 février, se tient un webinaire dédié aux **contrôles par les CRC en Outre-mer**.

/// Les acteurs de l'économie mixte locale veulent se faire entendre du gouvernement.

Dans la continuité de la Conférence des Epl Outre-mer organisée fin 2022 en Guadeloupe et à Saint-Martin, les trois présidents des fédérations ultramarines des Epl et la présidente de la commission Outre-mer de la FedEpl, **Sophie Charles**, adoptent une position commune pour rappeler le rôle majeur des Epl en Outre-mer.

Mars

/// À travers leur partenariat, signé lundi 6 mars, **Efficacity et la Fédération** entendent accompagner l'accélération de la transition énergétique dans le secteur de l'économie mixte, et en particulier de l'aménagement.

/// Le 9 mars, **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl**, intervient lors du séminaire organisé au siège de la **Cour des Comptes** dans le cadre de l'étude de la Cour sur la gestion déléguée en France, qui fera l'objet d'un rapport prévu en octobre 2024. Il insiste sur la transparence et l'impact socioéconomique des Epl sur la gestion déléguée.

/// **Interco' Outre-mer** rassemble les intercommunalités ultramarines autour d'enjeux communs, tout en tenant compte des caractéristiques de chaque territoire. **L'association a**

élaboré en 2022 un plan de mobilisation afin d'aboutir à un recueil de propositions, d'observations et d'alertes sur la problématique foncière.

Ce dernier a été publié, fruit d'un travail concerté des intercommunalités des 5 DROM. **Un webinaire est organisé par la FedEpl le 14 mars en compagnie de Caroline Cunisse, juriste, ancienne collaboratrice d'Interco' Outre-mer, et Philippe Schmit, conseil-expert et fondateur d'Urba Demain.**

/// Dans un contexte de raréfaction du foncier économique, l'économie mixte constitue pour les collectivités et intercommunalités une solution d'ingénierie intégrée afin de concilier développement économique et enjeux environnementaux. Le webinaire organisé le 17 mars par **Intercommunalités de France** et intitulé « **ZAN : quels outils de maîtrise du foncier économique ?** » met en exergue toute la pertinence des Sem, Spl et Semop avec les contributions éclairantes de nos adhérents, la Sem Oryon et la Sem Sedia.

/// La FedEpl, en partenariat avec l'Union du pôle funéraire public (UPFP), rend public le 22 mars le guide « **Les Epl, une bonne solution pour la gestion des services funéraires** ». Un webinaire sur le sujet est organisé le jour-même.

/// **Les Epl sont à l'honneur du dernier numéro de la revue « Servir » de mars 2023**, publiée par la revue des anciens élèves de l'Ena et de l'Insp. Dans son dossier sur l'aménagement des territoires et villes de demain, la revue

ouvre ses colonnes aux Epl et à la Fédération.

/// **La FedEpl et le Liffi** (Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes) signent une convention de partenariat. Un rapprochement de bon sens pour les Epl immobilières et d'aménagement qui pourront bénéficier des éclairages pertinents de ce think tank créé en 2016.

/// **Près d'une quinzaine d'Epl ont répondu à l'appel de Jean-Marc Vasse, président de la Fédération des élus des Epl Normandie, le 24 mars à Rouen.** L'occasion d'un échange avec **Didier Michaut, président de la CRC de Normandie** et des magistrats financiers pour évoquer les évolutions de l'économie mixte normande ces dernières années et les engagements volontaristes du mouvement de l'économie mixte en matière de transparence.

/// Le 30 mars, dans le cadre de la **commission Tourisme, Culture et Attractivité des Territoires (TCAT) de la FedEpl** présidée par **Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine**, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) présente les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement pour la reconquête commerciale et l'appui au potentiel touristique des territoires.

Avril

/// S'agissant du **déport des élus, la FedEpl salue l'initiative de l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF) préconisant la suppression de l'obligation de sortie de la salle de l'assemblée délibérante.**

L'AATF de France publie un Livre blanc pour mieux promouvoir la déontologie et l'éthique dans l'action publique.

/// **Brest, Chartres, Strasbourg... la démonstration de force des Epl.** En l'espace de quelques jours, les élus de Brest, Chartres et Strasbourg mettent en valeur les innombrables ressources de l'écosystème qu'ils ont construit autour de leurs Epl. Trois communes comme de véritables démonstratrices du savoir-faire des Epl.

/// Le 12 avril se tient le **Club des directeurs administratifs et financiers**, qui permet des échanges sur les sujets d'actualité en matière de fiscalité, de finance et de ressources humaines.

/// Le 13 avril a lieu le premier **Club des juristes** de l'année 2023, lieu d'échange, d'expertise et d'information juridique.

/// **Un nouveau partenariat entre la FedEpl et méristHemE,** acteur de la RSE.

Mai

/// Après avoir publié une note explicative, un modèle de rapport et une FAQ sur le sujet, la FedEpl publie une série de trois vidéos pour accompagner les Epl dans la rédaction du **rapport de l'élu mandataire revisité par la loi 3DS** et son décret d'application

/// Du 23 au 25 mai 2023 se tient à Bordeaux la 24^e édition des Assises européennes de la transition énergétique sur le thème : « **Agir ensemble vers la neutralité carbone en 2050** ». Une édition au cours de laquelle de nombreuses Entreprises publiques locales ont témoigné des initiatives qu'elles prennent sur le terrain.

/// Le 23 mai, **Patrick Jarry, président de la FedEpl, échange avec le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, Olivier Klein.**

/// Le voyage d'études européen se tient à Helsinki du 24 au 27 mai.

/// Le 25 mai se réunissent à **Saint-Denis (La Réunion) la Commission Indo Pacifique et l'assemblée générale de la Fédération des élus des Epl de l'Océan Indien. Jacques Lowinsky est réélu président de la Fédération des élus des Epl de l'Océan Indien.**

/// **Le 31 mai**, plus d'une vingtaine de présidents et directeurs d'Epl se réunissent à Dole dans la Jura, en présence de membres de la CRC, à l'initiative de **Jean-Pascal Fichère**, président de la Fédération des élus des Epl Bourgogne-Franche-Comté.

Juin

/// À l'occasion du Bureau qui se tient le 1^{er} juin, **5 adhésions d'Epl et 4 adhésions de collectivités sont validées.**

/// **La FedEpl est auditionnée** dans le cadre de la mission confiée au **député Joël Giraud sur le développement économique de la montagne.**

/// **La FedEpl apporte sa contribution à la mission d'information sénatoriale sur le bâti scolaire.**

/// Les 12 et 13 juin au **Palais des papes en Avignon, géré par la Spl Avignon Tourisme, la FedEpl organise son séminaire annuel Sem, Spl, SemOp.**

/// Le 15 juin, **la proposition de loi autorisant le mécénat aux Spl culturelles est votée à l'unanimité du Sénat.**

/// Le 20 juin, **la FedEpl et la Banque des Territoires renouvellent leur partenariat.** ZAN, rénovation énergétique des bâtiments privés et publics, rénovation du bâti scolaire, Livret A et Sem bailleurs sont autant de sujets d'actualité sur lesquels **Olivier Sichel, directeur général délégué de la Caisse des dépôts et consignations et directeur de la Banque des Territoires, et Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl, échangent.**

/// Le futur service public de la petite enfance visant à « **garantir l'accueil de chaque jeune enfant** » prend forme. Les mesures phares sont dévoilées par le gouvernement début juin. **La Direction de la Sécurité Sociale consulte la FedEpl sur le sujet le 21 juin.**

Le 27 juin, **Stéphane Artano, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, est l'invité exceptionnel de la commission Outre-mer** de la FedEpl.

Le 22 juin, la FedEpl organise, dans le cadre de sa commission **Tourisme, Culture et Attractivité Territoriale (TCAT), un webinaire sur les Spl et la manière dont elles optimisent l'attractivité touristique de leur territoire.**

D'Arras à Chartres, en passant par les gorges de l'Ardèche, les Spl ont permis à ces territoires d'avoir la main sur le développement de leurs activités touristiques.

Juillet

La Commission collectivités a lieu le 5 juillet. Elle est l'occasion de lancer un grand débat sur le thème du pilotage des Sem, Spl et SemOp par leurs collectivités actionnaires et de rappeler l'importance de ce levier politique pour doper l'action publique.

Dans le cadre de la concertation nationale sur la stratégie énergétique du pays et la future loi de programmation énergie-climat (LPEC), et de la concertation publique sur la décarbonation du secteur du bâtiment, la FedEpl a remis une contribution comprenant un panorama du rôle des

Epl en matière de transition et de mix énergétique et de leurs actions en matière de décarbonation des activités locales.

Le partenariat entre le Crédit coopératif et la FedEpl est reconduit. **Virginie Dulchain**, directrice du développement de la banque, considère que le Crédit coopératif a besoin de « l'expertise de la FedEpl ».

Au 1^{er} juin 2023 sont recensées **1 401 Entreprises publiques locales (Epl)**, dont 853 Sociétés d'économie mixte (Sem), 45 Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) et 503 Sociétés publiques locales (Spl) selon le baromètre des Entreprises publiques locales, Eplscope 2023.

6 juillet

Rencontre nationale 2023

Face à un avenir incertain, les Epl affichent leurs certitudes



Patrick Jarry, Président de la FedEpl, a ouvert les débats de la Rencontre Nationale – Photo © Stéphane Laure

La Rencontre Nationale de la FedEpl se tenait au Beffroi de Montrouge, un événement annuel important pour les élus et directeurs des Epl adhérentes. L'occasion de faire un tour complet des sujets d'actualité de l'économie mixte locale, notamment le plan stratégique de la FedEpl à l'horizon 2030, et la nécessité de la subsidiarité pour gérer les transitions complexes.

Etienne Lengereau, maire de Montrouge et président-directeur général de la Spl Sogeb, a accueilli les participants, tandis que **Patrick Jarry**, président de la FedEpl et maire de Nanterre, a souligné l'importance des travaux en cours pour anticiper et accompagner les évolutions de l'économie mixte locale, dans le cadre de la préparation du plan stratégique 2030.

■ Plan stratégique 2030

Les principales pistes à suivre pour faire face aux défis de demain sont définies : soutenir le développement des Epl en réponse aux défis démographiques, sociaux et environnementaux auxquelles les collectivités font face, sécuriser le rôle des élus présidents et administrateurs d'Epl et apporter des solutions à long terme face à l'incertitude financière des collectivités, mieux accompagner la diversification des activités des Epl et leurs nouvelles formes de coopération, promouvoir les réussites des Epl pour les reproduire ailleurs, et améliorer les services offerts par la Fédération elle-même.

■ Les attentes des Français

Trois tables rondes étaient proposées le matin. **Eddy Vautrin-Dumaine**, directeur des études à Kantar Public France, a évoqué les attentes des Français envers leurs collectivités et services publics locaux. **Etienne Lengereau**, maire de Montrouge, a souligné l'importance de l'engagement des élus malgré les contraintes financières. **Gaylord le Chequer**, premier adjoint au maire de Montreuil et président de la Sem Résilience et Innovation, a de son côté encouragé à anticiper les crises en adaptant nos territoires, soulignant le rôle crucial des Epl dans cette démarche.

■ La subsidiarité face aux transitions

La deuxième table ronde portait sur les défis de l'économie mixte locale, mettant en avant la le principe de subsidiarité face aux transitions. **Christine Lollier-Brassac**, directrice générale de la Sem Samins, a souligné l'adaptation du marché aux enjeux, notamment via l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et

l'intégration des populations locales exposées à la précarité. **Alain Leboeuf**, président du département de la Vendée, a déclaré qu'après des années d'efforts, la Sem Vendée Energie et la Sem Vendée sont pratiquement en mesure de fournir toute l'électricité aux collectivités locales, visant ainsi à assurer l'autonomie énergétique du territoire.

À Nîmes, la Société d'aménagement des territoires (SAT), dont **Julien Plantier**, premier adjoint au maire de Nîmes, conseiller départemental du Gard, assure la présidence (mais aussi celle de la Spl Agate, qui a pour mission de servir le développement économique, touristique, culturel et social du territoire), décrit ces deux outils comme « un couteau suisse chargé de répondre aux attentes de la population ».

■ « Sécuriser et anticiper » pour Hervé Marseille

La flexibilité de l'économie mixte locale est le fruit d'une longue évolution. Ce modèle permet d'agir rapidement sur le territoire en combinant la gouvernance publique et l'efficacité du secteur privé. La FedEpl travaille au quotidien pour soutenir les Epl et se projette vers l'avenir. **Hervé Marseille**, sénateur des Hauts-de-Seine, vice-président de la FedEpl et administrateur de la Sem SOHP, a présenté sa proposition de loi pour renforcer et sécuriser l'environnement de l'économie mixte locale, face à une tendance à la recentralisation des politiques publiques par l'État.

Septembre

■ La FedEpl mandate en partenariat avec la Banque des Territoires, la réalisation d'une étude sur l'évolution des Epl d'aménagement face à l'objectif Zéro

Artificialisation Nette (ZAN). Articulée avec ces réflexions, des étudiantes de l'École urbaine de Sciences Po ont réfléchi aux opportunités qu'offrent aux Epl les montages consistant à dissocier le foncier du bâti, au-delà du plus médiatique d'entre eux : l'OFS/BRS.

■ Le 18 septembre, la FedEpl tient une 2^e journée Epl Expertise sur le contrôle des Epl par les chambres régionales des comptes, après celle de 2022.

Le 19 septembre, **Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires**, lance le programme EduRénov de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, piloté par la Banque des Territoires. La FedEpl est membre du Haut comité de suivi du programme au côté d'autres de ses partenaires comme GRDF et Enedis.

Le 20 septembre, **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl, s'entretient avec le ministre délégué au Logement, Patrice Vergriete**, afin d'évoquer les enjeux de l'habitat dans un contexte difficile.

L'économie mixte représentée aux Assises annuelles de l'AFIGESE à Troyes du 27 au 29 septembre. Réseau de professionnels des collectivités territoriales, l'AFIGESE réunit sous une même bannière les responsables des finances locales, de la gestion publique locale, de l'évaluation des politiques publiques, et plus largement du management public territorial.

La Banque des Territoires et son Hub des Territoires, en partenariat avec la FedEpl, proposent le 26 septembre le 10^e Atelier du réseau national des foncières de redynamisation.

Thomas Cazenave, Ministre des comptes publics et **Dominique Faure**, Ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité annoncent la réintégration des dépenses

d'aménagement des terrains dans le périmètre du FCTVA. La FedEpl se félicite d'une annonce attendue, dans un contexte d'inquiétude des aménageurs et des collectivités territoriales quant à la pérennité des opérations d'aménagement.

Du 25 au 27 septembre, **Patrick Jarry, accompagné de Benjamin Gallèpe, participent à la Conférence régionale des Epl de l'Océan Pacifique**. Cette conférence, rythmée par des rencontres institutionnelles et des déplacements sur le terrain, met en lumière l'importance de l'impact des Epl dans cette région du monde si stratégique pour la France.

Octobre



Emmanuelle COSSE, présidente de l'USH avec Patrick Jarry, président de la FedEpl (Photo DR)

La FedEpl est présente au congrès de l'USH (Nantes, 3 au 5 octobre), pour la première fois de son existence. Un moment historique dans la relation entre la Fédération et l'Union sociale pour l'habitat (USH). Une présence qui fait sens, au regard des retours positifs des acteurs du logement social.

La loi sur l'industrie verte comporte un dispositif permettant l'implantation et la valorisation d'énergies renouvelables sur les zones d'activité économique par des Sociétés d'économie mixte locales ou leurs filiales, le tout dans une logique d'autoconsommation autour d'un projet partagé par les entreprises et la collectivité. Le **député Dominique Potier**, initiateur du dispositif, l'explique dans une vidéo publiée sur le site de la Fédération.

À l'instar des principales organisations et institutions liées au logement et à la construction, **la FedEpl est auditionnée à l'Assemblée nationale par la Mission d'information sur l'accès des Français à un logement digne et la réalisation d'un parcours résidentiel durable**.

Lancé en octobre 2022 par **Elisabeth Borne, Première ministre, et Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique**, le plan de sobriété énergétique a permis de mobiliser l'ensemble des grands acteurs et de réduire de 12 % notre consommation d'électricité et de gaz sur l'ensemble de l'année, en tenant compte des effets météorologiques. **Le 18 octobre, la FedEpl signe une charte d'engagement volontaire pour prolonger les effets du plan**.

Le 18 octobre, **la FedEpl, l'Association nationale des établissements publics fonciers locaux et le réseau des Epf d'État organisent une journée de rencontres** : la complexité des enjeux fonciers auxquels sont confrontés les collectivités territoriales met en évidence l'importance des collaborations entre les opérateurs publics locaux que sont les Epf et les Epl.

Les Epl comme solutions territoriales pour faciliter la rénovation énergétique des collectivités. Dans le prolongement du programme **EduRénov dédié à la rénovation énergétique du bâti scolaire** et dont les Epl sont des acteurs majeurs, **un livre blanc propose une vision globale de la rénovation énergétique des bâtiments publics.** Il met en lumière la pertinence des Epl pour accompagner les collectivités dans leur diversité sur leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le 19 octobre, dans le cadre de son Hub des territoires, **la Banque des Territoires** organise, un événement autour de la **coopération internationale** et du rôle joué par les Epl pour la favoriser.

Le 20 octobre, dans le cadre du dialogue établi avec le Parlement européen, la FedEpl reçoit **Max Orville**, député européen et voix des Outre-mer au Parlement européen.

Le 25 octobre, **Benjamin Gallèpe**, directeur général de la FedEpl, intervient à l'Assemblée nationale lors de la table ronde organisée par la mission d'information sur l'adaptation de la politique de l'eau aux changements climatiques.

Novembre

La FedEpl publie un guide permettant de **calculer le supplément de loyer de solidarité (SLS)** pour les ménages dépassant les plafonds de ressources relatifs aux logement sociaux.

La FedEpl publie un Cahier des tendances Epl et ESS. Dans ce premier opus, les convergences entre économie mixte locale et économie sociale et solidaire se lisent à travers l'exemple de nombreuses Epl. Les partenaires de l'économie mixte locale confirment aussi que le mouvement est lancé.

Le 6 novembre, **Jean-Marc Roze**, président de la Fédération des élus des Epl Grand-Est, devient président du Conseil départemental de la Marne.

La FedEpl, en partenariat avec la Banque des Territoires et Départements de France, édite un **ouvrage sur les départements et les Epl** : état des lieux, enjeux et perspectives.

Le 9 novembre, **la FedEpl et le Crédit Coopératif organisent une journée de rencontres inédite sur les thématiques de l'ESS et de la RSE.**

Le 14 novembre, **SGI France organise un déjeuner-débat dans les locaux de de Transdev**, réunissant des représentants de la **Commission européenne, du Parlement européen ainsi que des membres de SGI Europe**, pour discuter du rôle des services publics dans la compétitivité de l'Union européenne.

Le 21 novembre, la **Commission transition énergétique de la FedEpl s'intéresse aux réseaux de chaleur et de froid.** Les Epl sont utilisatrices de réseaux et ont développé un savoir-faire dans la construction et l'exploitation des réseaux et unités de production de chaleur.

Smart Public et la FedEpl signent un partenariat pour développer un **Observatoire des Entreprises publiques locales**, en s'appuyant sur le logiciel développé par Smart Public.

Décembre

Le 7 décembre, les partenaires membres de la **Commission des actionnaires** de l'économie mixte locale se réunissent, pour la dernière fois sous la présidence de **Patrick Jarry**, président de la FedEpl.

12 au 14 décembre

Congrès des Epl 2023

Une fédération et un nouveau président pour préparer l'avenir de l'économie mixte locale



Le Congrès et le Salon des Epl ont eu lieu du 12 au 14 décembre au Palais des Festivals de Cannes avec pour thème « Libérez le potentiel de vos territoires ». L'objectif était de répondre aux défis actuels de l'économie mixte locale, tout en envisageant l'avenir. Les discussions ont porté sur des sujets tels que l'aménagement face au changement climatique, la construction de logements adaptés aux besoins variés et l'accompagnement des transitions démographiques et numériques. Environ 1 300 élus locaux, dirigeants et partenaires d'Epl ont participé aux débats et à la définition des grandes orientations du mouvement.

Cette édition a été marquée par l'élection du nouveau président de la FedEpl : **Philippe Laurent**, maire de Sceaux. En plus du travail de proximité avec ses adhérents auquel la FedEpl est très attachée, il a tracé les grandes lignes de son mandat. Tout au long du mercredi et du jeudi, les ateliers ont abordé tous les métiers de l'économie mixte. Les congressistes se sont interrogés sur les enjeux de la ressource en eau, le potentiel des Epl face à l'urgence nationale de la rénovation énergétique, la réindustrialisation et la coopération entre Epl.

En amont, le mardi, une visite du centre historique de Grasse a eu lieu, une ville participant au programme national Action Cœur de Ville. **Emmanuelle Cosse**, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, **Patrick Jarry**, président d'honneur de la FedEpl, et **Jérôme Viaud**, Maire de Grasse, étaient présents.

La plénière politique a permis de confronter le mouvement des Epl avec celui des entreprises à impact pour mettre en avant le rôle des Sem, Spl et SemOp dans leur écosystème.

Pascal Demurger, Directeur général de la MAIF et co-président du Mouvement Impact France, a souligné que l'économie mixte locale prend de plus en plus en charge les préoccupations des citoyens et combine performance, compétence et intérêt général. Il s'agit d'une forme d'entreprise idoine et prometteuse pour l'avenir.

Sandrine Charnoz, adjointe à la Mairie de Paris en charge des Sem et des Spl, a souligné que les Epl, grâce à leur vision à long terme, sont des acteurs indéniables pour répondre aux besoins émergents, notamment dans les domaines où le secteur privé est moins présent ou lorsque le marché est très concurrentiel.

Le mercredi, la Fédération a désigné les lauréats de l'édition 2023 des Trophées des Epl qui a récompensé 5 initiatives exemplaires.

Lors de la plénière prospective, les acteurs de l'économie mixte ont évoqué l'importance du modèle dans la mise en œuvre des politiques territoriales. Les échanges ont contribué à l'avancement des réflexions pour le Plan stratégique 2030 de la FedEpl.

Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a salué les propositions du Comité stratégique de la FedEpl, soulignant la capacité des Epl à anticiper et à s'adapter aux défis futurs face aux différentes transitions.

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Association des maires de France (AMF), a souligné l'importance pour les Sem, Spl et SemOp de maintenir leur performance publique face aux nombreux défis auxquels elles sont confrontées.

En conclusion des débats, **Philippe Laurent** a rappelé que « *l'économie mixte locale a l'intérêt général pour boussole. Les défis parfois vitaux que nous avons relevés avec succès ces dernières années sont là pour le démontrer.* »

15 décembre

Philippe Laurent, maire de Sceaux, nouveau président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl)



Patrick Jarry et Philippe Laurent – Photo © Emmanuel Nguyen Ngoc

Tous les trois ans, le conseil d'administration de la FedEpl élit son nouveau président. Cette année, lors du Congrès à Cannes, Patrick Jarry, maire honoraire de Nanterre, a passé le relais à Philippe Laurent, maire de Sceaux, vice-président de l'Association des maires de France (AMF) et président de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE).

Patrick Jarry est entré en fonction en pleine crise de la Covid lors du Congrès des Epl à Angers en octobre 2020. Dans le cadre de l'élaboration de la loi 3DS, il a porté les arguments de la FedEpl et des Epl. Le législateur a ainsi repris un nombre significatif des propositions formulées par la Fédération.

Il a également copiloté l'élaboration du plan stratégique 2030 de la Fédération pour anticiper l'avenir de l'économie mixte locale. Sous sa direction, le lien avec l'Union sociale pour l'habitat (USH) s'est renforcé, aboutissant à des participations aux congrès respectifs.

Philippe Laurent de son côté est un fervent défenseur du service public et de l'économie mixte locale.

Il a présidé plusieurs Epl, dont la Sem Sceaux Bourg-la-Reine Habitat qui gère 1 800 logements sociaux et la Spl de géothermie « Géosud 92 ».

■ « L'économie mixte locale avec l'intérêt général comme boussole »

Son mandat s'articulera autour de trois priorités :

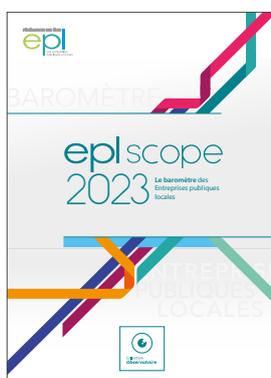
- **La finalisation du projet stratégique 2030 de la FedEpl**
- **Le soutien aux processus législatifs en cours ou à venir**, notamment sur la sécurisation de l'environnement des Epl, l'accès des Spl culturelles au mécénat, et sur l'éventuelle décentralisation de la politique du logement.
- **La consolidation de la vision de la FedEpl concernant la libre administration des collectivités territoriales face aux tenants de la recentralisation.**

Publications 2023

Retrouvez l'ensemble des publications proposées par la FedEpl en 2023.



Collection Observatoire



Eplscope 2023, le baromètre des entreprises publiques locales

Décembre 2023

Le baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope, dresse le panorama des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) intervenant en France en 2023. Il donne des indications sur leur nombre, leurs zones et leurs domaines d'intervention et livre des clés de compréhension pour appréhender les évolutions connues par l'ensemble du mouvement.



Collection Études et perspectives



Note de conjoncture 2023 : croissance et nuages à l'horizon

Mars 2023

La note de conjoncture 2023 fait le point sur le niveau de confiance des dirigeants d'Epl dans l'avenir de notre économie et dans les différents secteurs dans lesquels elles évoluent au quotidien.



Financement des Entreprises publiques locales 2023

Juin 2023

L'étude sur le financement des Epl est le résultat d'un travail mené avec le concours de l'ensemble des Sem, des Spl et des SemOp et le soutien des partenaires de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales. Elle s'appuie sur une étude réalisée auprès des dirigeants d'Ep et qui s'attache à comprendre les pratiques de ces sociétés pour financer leur activité et pour mettre en œuvre les politiques publiques des collectivités territoriales qui les pilotent.



Collection Mode d'emploi



Préparer et gérer un contrôle CRC

Février 2023

La FedEpl a créé le premier guide qui condense tout ce qu'il faut savoir pour préparer de manière optimale son entreprise avant, pendant et après un contrôle. Pratique et accessible, il permet à chaque Epl d'être dans les conditions de continuer à faire valoir les atouts et les spécificités de l'économie mixte locale. La connaissance du déroulement de la procédure, des actions juridiques possibles pour faire rectifier le rapport, ainsi que des conseils pratiques à mettre en œuvre, agrémentés de témoignages d'élus et de dirigeants d'Epl, concourent à cette préparation.



Les Epl, une bonne solution pour la gestion des services funéraires

Mars 2023

Ce guide à destination des collectivités territoriales se veut pédagogique et a comme ambition de promouvoir les solutions liées à l'économie mixte. Il donne des éclairages sur l'histoire et les acteurs du funéraire en France. À travers les interviews de présidents et de directeurs d'Epl du secteur, il recense les différentes pratiques opérées par les acteurs de l'économie mixte locale.



Le guide fiscal de l'aménagement

Avril 2023

Le guide fiscal de l'aménagement est le premier guide qui aide les Epl à répondre aux enjeux fiscaux de l'aménagement public, mis à jour avec les derniers textes et jurisprudences.

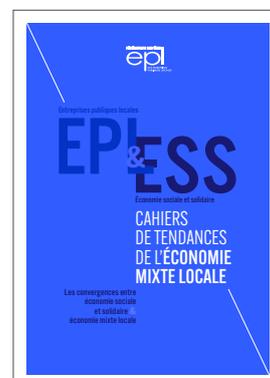


Le guide juridique et pratique du dirigeant d'Epl

Novembre 2023

Organisé en 5 temps, l'ouvrage vise à donner des clés opérationnelles relatives sur la gouvernance au service de l'intérêt général, le contrôle de l'activité et la transparence, la commande publique (l'achat responsable, les forces vives et la fiscalité).

Hors série



Cahier de tendances Epl & ESS

Novembre 2023

L'ouvrage invite à découvrir les convergences entre économie mixte locale et économie sociale et solidaire à travers l'exemple de nombreuses Epl et les témoignages de partenaires de l'économie mixte locale.

Le rôle politique

La première mission de la FedEpl est de permettre aux Epl de se développer dans les conditions les plus favorables en agissant à tous les niveaux (législatif, réglementaire, formation, etc.).



L'année 2023 a été marquée par la préparation du plan stratégique de la FedEpl sur la période 2024-2030. Ce travail a été réalisé sous l'égide du Comité stratégie, qui a analysé les principaux enjeux et facteurs d'évolution de l'environnement des Epl au cours des prochaines années, avec un accent particulier sur les transitions.

En début d'année, une activité intense en matière d'action politique, dans la continuité de la loi 3DS, a été menée pour compléter et préciser certaines dispositions liées aux orientations retenues par le Conseil d'administration en 2022. Les principaux éléments concernent : le statut des élus présidents et administrateurs d'Epl lors des assemblées délibérantes de leurs collectivités respectives, le rôle des élus dans tous les types de filiales, les perspectives de nouveaux outils associant les collectivités locales et les hôpitaux.

Une attention particulière a été portée au déploiement des 14 Fédérations régionales d'Epl, et en particulier aux Fédérations d'Epl ultramarines constituées ou renouvelées en 2022.

La FedEpl a poursuivi également sa mobilisation sur les grandes thématiques structurantes des collectivités territoriales et de leurs Epl, à savoir le développement des énergies renouvelables et la rénovation énergétique, les enjeux de l'aménagement dans la perspective de l'objectif de « zéro artificialisation nette », l'attractivité économique et culturelle des territoires, la création de nouveaux outils de coopération avec les universités, la redynamisation artisanale et commerciale ou encore les métiers de l'action sociale et de la santé.

La FedEpl a suivi attentivement les annonces et décisions du Président de la République et du Gouvernement concernant une nouvelle loi de décentralisation, à laquelle elle a été étroitement associée.

Les temps forts suivants ont rythmé l'ensemble de l'année 2023 :

■ Soutien politique et juridique aux initiatives de sécurisation de la gouvernance des Epl

La FedEpl a soutenu une nouvelle proposition de loi visant à sécuriser l'environnement des Epl et à apporter de nouveaux outils ou champs d'intervention aux collectivités et actionnaires. Elle a été déposée au Sénat le 3 février 2023 par le sénateur **Hervé Marseille**.

■ Soutien politique et juridique à la proposition de loi de la sénatrice Sylvie Robert devant permettre l'accès des Spl culturelles au mécénat

Le président **Patrick Jarry** et le vice-président **Lionel Royer-Perreault** ont rencontré **Dominique Faure**, ministre déléguée aux collectivités territoriales (14 février). D'autres échanges ont eu lieu : avec **Laure Bédier**, directrice des affaires juridiques au ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics (5 avril), avec **Michel Canevet**, sénateur du Finistère, rapporteur de la proposition de loi visant à développer l'attractivité culturelle, touristique et économique des territoires (30 mai), avec **Stéphane Brunot**, directeur, adjoint au directeur général des collectivités locales (DGCL) (14 juin), avec **Lise Magnier**, députée de la Marne, membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale (20 juin) et avec **Céline Calvez**, députée des Hauts-de-Seine, membre de la commission des affaires culturelles (26 juillet).

La proposition de loi a été adoptée en première lecture à l'unanimité du Sénat le 15 juin.

■ Accompagnement et amplification de la dynamique naissante visant à créer les premières sociétés publiques locales universitaires (Splu)

La loi 3DS a ouvert la possibilité aux universités et collectivités territoriales de recourir à un nouvel outil de gestion et de valorisation du patrimoine immobilier universitaire. La FedEpl a poursuivi l'effort d'engagement au côté de ces différents acteurs pour apporter son expertise pour accompagner les premiers projets de Société publique locale universitaire (Splu). Dans cette perspective, elle a rencontré différents acteurs dont le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) de l'Université de Tours ou la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP). Elle a procédé à des interventions à France Université ou dans le cadre de webinaires. Elle a élaboré une ligne doctrinaire et a maintenu tout au long de son action un dialogue constant avec ses différents partenaires, dont la Banque des territoires.

■ Aboutir à la création d'une société publique locale hospitalière

La FedEpl soutient la proposition de loi pour la création d'une Société publique locale pour les hôpitaux et promeut les Epl dans le domaine de l'immobilier de santé. Pour cela, elle a participé à des discussions sur la santé au niveau national et a contribué à une proposition de loi pour renforcer les entreprises locales mixtes. Elle a également participé à des réunions avec des responsables de la santé sur ces sujets.

Dans le cadre de la mobilisation de la FedEpl liée aux prochains travaux parlementaires et gouvernementaux relatifs à la décentralisation, une délégation de la Fédération a contribué aux travaux du Conseil national de la Refondation « Logement » rédigée en juin 2023.



L'action politique

Le 15 décembre 2022, le conseil d'administration de la FedEpl a adopté son plan d'action pour l'année 2023.

Bilan des actions engagées et réalisées au 31 décembre 2023

Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'informations fiables et régulières d'Epl

Actualisation des données relatives aux Entreprises publiques locales

- Réalisation de l'étude annuelle auprès d'un échantillon de dirigeants d'Entreprises publiques locales entre le 22 mai et le 30 juillet.
- Publication le 12 décembre de l'Eplscope 2023, le baromètre des Entreprises publiques locales, dressant un état des lieux de l'économie mixte locale au 1^{er} juin 2023.
- Mise à jour de la plateforme numérique « Epldata » le 12 décembre, permettant un approfondissement des données de l'Eplscope 2023 par région et par domaine d'activité.
- Mise en œuvre des travaux préfigurateurs des premiers panoramas territoriaux.

Production d'indicateurs sur la gouvernance et le fonctionnement des Epl, permettant dans la continuité de la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale

- Production d'un cahier de tendances, graphique, à dimension opérationnelle et prospective, visant à mettre en avant les pratiques innovantes et inspirantes des Epl. Sa première édition a porté sur les convergences entre économie mixte locale et économie sociale et solidaire et a été publiée et présenté le 9 novembre lors de la rencontre Epl-ESS.
- Actualisation des données sur « l'actionnariat des Epl » et sur les « filiales et prises de participation des Sem », donnant lieu à la rédaction de notes d'analyse.
- Collecte d'informations sur les pratiques de gouvernance et relatives à la responsabilité sociale et environnementale des Epl.

Réalisation d'études sur l'environnement et le modèle économique des Epl

- Publication de la Note de conjoncture des Epl le 16 mars permettant un éclairage sur la situation

économique des Epl à partir des perceptions des dirigeants de Sem, de Spl et de SemOp.

- Actualisation de l'étude « **Financement des Epl** » qui a fait l'objet d'une publication le 30 juin et qui détaillent les pratiques de financement des Epl et le recours au marché bancaire et aux financements européens.
- Réalisation d'une étude sur la **situation comptable des Entreprises publiques locales** permettant de déterminer des indicateurs financiers médians par forme juridique, par secteur d'activité et par région.
- Réalisation de l'étude « **Faire des Epl d'aménagement des outils et des acteurs de référence de la sobriété foncière** » et présentation aux adhérents lors d'une réunion de la Commission aménagement du 14 mars.

Développement et densification du dialogue et des actions communes avec les réseaux socioéconomiques investis dans l'action publique locale

- Mobilisation de la Commission des actionnaires de l'économie mixte présidée par Patrick Jarry.
 - Réalisation d'un bilan des actions engagées depuis 2021 et évocation des perspectives, dont le plan stratégique 2024-2030 de la FedEpl.
 - Conduite d'une réflexion prospective sur les nouveaux champs d'intervention d'économie mixte et sur les modalités d'action de la FedEpl.
- Poursuite de la démarche d'intégration de nouveaux partenaires afin d'améliorer la représentativité de la Commission : rendez-vous réguliers avec les partenaires de la commission des actionnaires de l'économie mixte pour établir un dialogue permanent, renforcement des partenariats existants et signature d'un partenariat avec La Poste Solutions Business, complémentaire de celui avec La Banque Postale.
- Poursuite des échanges avec certaines grandes écoles et universités et établissement d'une cartographie des établissements identifiés comme prioritaires.

Poursuivre le dialogue permanent avec le Gouvernement, les administrations centrales et le Parlement

Cette action a porté en priorité :

> Sur l'établissement de contacts avec tous les interlocuteurs du mouvement des Epl au sein du gouvernement (ministres et cabinets) et des administrations centrales

■ Rendez-vous avec **Dominique Faure**, ministre déléguée aux collectivités territoriales le 14 février

■ Rendez-vous avec **Olivier Klein**, ministre déléguée à la ville et au logement le 23 mai

■ Rendez-vous avec **Patrice Vergriete**, ministre délégué au logement le 20 septembre

■ Vidéo de la ministre **Dominique Faure** diffusée au Congrès national des Epl le 14 décembre

■ Des rendez-vous réguliers ont été organisés avec les conseillers de cabinets ministériels référents et les directions des administrations centrales (DGFIP, DAJ, DGCL, DGOM, DHUP, DGE, DGTP, DGITM, etc.) afin de les intégrer dans l'élaboration de la doctrine de la FedEpl.

> Sur le redéploiement d'un réseau au sein de l'Assemblée nationale, à travers la mise en place de rendez-vous ciblés, la réalisation d'auditions ou la rédaction de contributions

■ 20 rendez-vous avec des députés, dont **Davy Ramane**, président de la Délégation aux Outre-mer, député de Guyane, le 8 décembre et 3 rendez-vous avec des sénateurs.

■ Audition par la mission de développement de la Montagne pilotée par le député **Joël Giraud**.

■ Audition par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'accès des Français à un logement digne et la réalisation d'un parcours résidentiel durable le 12 octobre.

■ Audition par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique le 25 octobre.

■ Contribution sur le rôle des Epl en matière de transition environnementale adressée à la délégation des collectivités territoriales, ainsi qu'à la commission d'enquête sur la transition énergétique du Sénat le 1^{er} juin.

■ Contribution sur le rôle des Epl en matière de rénovation du bâti scolaire adressée à la Mission d'information du Sénat le 1^{er} juin.

■ Contribution sur le rôle des Epl en matière de transition énergétique et de décarbonation adressée au groupe de travail sur la décarbonation piloté par le député **Armand Antoine** le 1^{er} juin.

■ Contribution sur le rôle des Epl en matière de rénovation énergétique adressée à la mission d'information de l'Assemblée nationale le 6 juillet.

Les commissions ont poursuivi leur activité de dialogue permanent avec les pouvoirs publics sur les sujets transversaux et ceux relevant de leurs périmètres respectifs :

■ **Commission Aménagement** présidée par **Sonia de la Provoté** : autoconsommation collective, association des acteurs du développement économique aux acteurs de l'aménagement, etc.

■ **Commission Logement** présidée par **Jérôme Baloge** : transition démographique, accompagnement des publics seniors et silver economy, dont aides à la personne et habitat inclusif, réflexion sur le logement des étudiants et des jeunes actifs, etc.

■ **Commission Outre-Mer** présidée par **Sophie Charles**

■ **Commission Tourisme, culture et attractivité du territoire** présidée par **Sylvie Robert** : nouveaux usages des espaces permettant d'accueillir des entreprises, acceptation des grands équipements, actions déployées par les Epl de tourisme face à la raréfaction de l'eau, etc.

■ **Commission Transition énergétique** présidée par **Alain Leboeuf** : PPA (vente directe d'énergie), projet de loi accélération des EnR, contrats de performance énergétique, autoconsommation collective, etc.

■ **Commission Transports et Mobilité** présidée par **Jacques-Olivier Martin** : législation sur les bornes de recharge, retours d'expérience des Epl (bailleurs sociaux, aménageurs, Epl de stationnement).

Relations entre la FedEpl et l'Union sociale pour l'Habitat (USH)

Le rapprochement engagé avec l'USH s'est poursuivi tout au long de l'année, sur la base de la reconnaissance des points communs entre le monde HLM et les Sem immobilières, membres à part entière de la famille du logement social. La FedEpl a tenu pour la première fois un stand au salon de l'USH, avec la présence de **Patrick Jarry** et **Benjamin Gallèpe** et d'une délégation repré-

sentative de la FedEpl et la rencontre de nombreuses personnalités, dont **Emmanuelle Cosse**, présidente de l'USH, **Philippe Vigier**, ministre délégué chargé des Outre-mer, **Patrice Vergriete**, ministre du logement, **Marinii Chantal Taupua Galenon**, ministre des Solidarités et du logement en charge de l'aménagement de la Polynésie française, **Eric Lombard**, directeur général CDC et **Marcel Rogemont**, président de la fédération nationale des offices HLM (FOPH).

Élaborer le prochain plan stratégique de la FedEpl

Le **Comité Stratégie en charge de l'élaboration du plan stratégique** a identifié les tendances et thématiques convergentes, qui font que l'environnement des Epl va considérablement évoluer, en ayant pour perspective de poser les orientations des travaux. **Le Comité a auditionné plusieurs personnalités** de tous horizons, pour cerner au mieux le futur cadre d'intervention de l'économie mixte locale et de sa Fédération. Afin de **proposer au Conseil d'administration des orientations sur le sujet**, des échanges nourris avec les adhérents ont eu lieu à l'occasion de la Rencontre nationale des Epl le 6 juillet et lors la plénière prospective « l'économie mixte locale de demain » du congrès national des Epl le 14 décembre.

Dans la **continuité du Livre blanc sur l'économie mixte locale**, le Comité stratégie a consacré également une partie de ses travaux aux perspectives de déploiement de la gamme Epl dans d'autres métiers et de la gestion des services publics locaux dans les différents pays d'Europe. La filialisation et la constitution de groupes d'Epl ont été intégrés dans les réflexions sur le modèle français de l'économie mixte locale. Le Comité a aussi travaillé sur les axes de développement du plan de communication de la FedEpl. Un séminaire de réflexion du conseil d'administration sur l'évolution de la communication de la FedEpl s'est tenu le 14 septembre.

Faire dialoguer l'économie mixte avec l'économie sociale et solidaire

Étudier les modalités de mise en valeur des atouts des Epl en matière de RSE et au regard du déploiement des entreprises à mission.

■ Échange avec **Laure Bramat**, directrice des relations membres et des contenus, et avec **Valérie Brisac**, directrice générale de la Communauté des Entreprises à Mission (CEM). Recensement des Epl entreprises à mission référencées par l'**Observatoire des entreprises à mission**.

Consolidation des passerelles avec des acteurs ciblés de l'économie sociale et solidaire

■ Publication d'un **cahier de tendances de l'économie mixte sur les convergences entre économie mixte locale et économie sociale et solidaire** le 9 novembre.

■ Organisation d'une **rencontre ESS (Convergences Epl ESS) et d'une rencontre RSE (Déployer un état d'esprit RSE dans sa stratégie)** au siège du Crédit Coopératif le 9 novembre.

Porter la voix de l'économie mixte au plan européen

Accompagnement du président de SGI Europe et SGI France, Pascal Bolo

■ Réunions statutaires de SGI Europe à Bruxelles le 23 juin.

■ Création d'un groupe de travail afin d'arrêter la position française sur les priorités 2024-2029 de SGI Europe en visio le 19 octobre.

■ Assemblée générale ordinaire de SGI Europe suivie d'un déjeuner-débat sur le rôle des services publics dans la compétitivité de l'Union européenne à Paris le 14 novembre.

■ Participation régulière aux réunions du Public Services Board (PSB) de SGI Europe.

Action politique pilotée par la commission Europe de la FedEpl présidée par Jean-Léonce Dupont

■ Suivi des priorités de l'UE et des conséquences sur les Epl au regard de la feuille de route élaborée en étroite collaboration avec SGI Europe et SGI France :

- Étude de la législation « Fit for 55 »,
- Taxonomie européenne et énergie
- Travail sur les principaux enjeux européens pour les Epl, dont la définition européenne de la PME, le renouvellement du Parlement européen en 2024 et les financements européens et les aides de l'État.
- Réponse à la consultation de la Commission européenne sur la révision des règles d'exemption pour les aides de faible montant aux services d'intérêt économique général le 16 juin.

Consolidation de la cartographie d'influence qui permet de densifier le travail de rencontres au sein du réseau européen

■ Bâtir un réseau au sein du Parlement européen (députés français, membres clés et administrateurs de principales commissions) et réactiver l'intergroupe européen sur les services publics en Europe :

Rendez-vous avec **Irene Tolleret**, députée européenne (Groupe Renew), le 11 avril, avec **Dominique Riquet**, député européen (Groupe Renew), le 11 avril, avec **Nora Mebarek**, députée

européenne (Groupe Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates), le 26 avril, avec **Christophe Grudler**, député européen (Groupe Renew), le 22 septembre, avec **Max Orville**, député européen, (Groupe Renew) le 20 octobre.

■ Disposer de relais au sein du Comité des régions et du Comité économique et social européen :

Contact avec **Cécile Gallien**, maire de Vorey-sur-Arzon, vice-présidente de l'Association des maires de France et membre du Comité européen des régions, le 28 juin.

■ Densifier et élargir le maillage relationnel avec les réseaux et associations représentant des acteurs de l'action publique locale à Bruxelles, comme avec les responsables de l'Europe dans les associations d'élus françaises :

- Rendez-vous avec **Klaus Nutzenberger**, coordinateur du Bureau européen de l'assemblée allemande des villes et municipalités, le 16 mars et le 20 octobre et avec **Sabine Martorell**, cheffe de projet Pôle Territoires et Cohésion de l'AFCCRE, le 17 avril.
- Echanges réguliers avec **Christiane Barth**, directrice du bureau européen de l'Association allemande des entreprises communales (VKU).

■ Consolider les relations étroites avec les autres fédérations nationales d'Epl :

- Rencontre avec les représentants des Epl et collectivités locales d'Espagne à Madrid les 10 et 11 janvier.
- Rencontre avec les représentants des Epl et collectivités locales d'Italie à Rome et Florence les 28, 29 et 30 mars.
- Rencontre avec les représentants des Epl et collectivités locales d'Allemagne à Berlin le 16 mai.

■ Dialoguer régulièrement avec les interlocuteurs Europe des pouvoirs publics français (État et Parlement) :

- Participation au petit déjeuner débat organisé par **Euralia** sur les prochaines élections européennes le 25 octobre.
- Courriels envoyés aux présidents des Commissions affaires européennes de l'Assemblée nationale (**Pieyre-Alexandre Anglade**) et du Sénat (**Jean-François Rapin**), à la secrétaire d'État aux affaires européennes (**Laurence Boone**), à la ministre de l'Europe et des affaires étrangères (**Catherine Colonna**) et au secrétaire général des affaires européennes (**Emmanuel Puisais-Jauvin**)
- Rendez-vous avec **Aurore Denimal**, collaboratrice parlementaire du député des Français établis hors de France – Europe du Nord, le 20 janvier, avec **Pegah Male**, collaboratrice parlementaire du Président de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale, le 10 mai et avec **Emmanuel Puisais-Jauvin**, secrétaire général du SGAE le 15 mai.

Élaboration d'un guide pratique sur les financements européens

- La FedEpl a initié des travaux en vue de l'élaboration d'un guide pratique sur les financements européens. Il devrait paraître au cours de l'année 2024.

Voyage d'étude à Helsinki en mai 2023

- Une délégation de la FedEpl s'est rendue à Helsinki du 24 au 27 mai sous la présidence de **Jean-Léonce Dupont**.

Entretenir un dialogue régulier avec les contrôleurs et proposer un accompagnement dédié aux adhérents

La FedEpl a mis en place une action dédiée en direction des organismes dont la vocation est de contrôler les Epl.

Sensibilisation de la Cour des comptes et des CRC à l'environnement et aux réalités des Epl

- Rencontre du Président de la FedEpl avec le Président de la Cour des comptes et **intervention du Président Jarry au séminaire de la Cour des comptes sur la gestion déléguée en France**

■ Rencontres entre Présidents de Fédérations régionales et Présidents de chambres régionales des comptes avec présentation de la ligne doctrinale unifiée et diffusée par l'ensemble de ces élus.

- **Parution du guide « CRC mode d'emploi » avec chapitres dédiés à cette procédure.**

Poursuite du dialogue avec les contrôleurs, en particulier les Chambres régionales des comptes (CRC), l'ANCOLS, la HATVP et l'AFA

Ajustement de la ligne doctrinale envers les CRC dans le prolongement des travaux déjà engagés sur le sujet

Généralisation et promotion de l'usage des voies de droit permettant la rectification du rapport d'observations définitives

- Promotion de l'usage de la demande en rectification du rapport d'observations définitives.
- Renforcement de la visibilité des rectifications du rapport.
- Conduite d'une action de sensibilisation des élus sur leur droit de réponse au rapport.



L'action territoriale

Des élus au cœur de la gouvernance
de leurs Epl, de la FedEpl
et des Fédérations régionales

L'action territoriale recouvre 3 actions complémentaires engagées auprès des acteurs de terrain qui font vivre l'économie mixte locale :

■ Le **dialogue avec les collectivités territoriales** (promotion de la gamme Epl, accompagnement à la création de nouvelles Epl, pilotage des Epl existantes, etc.).

■ L'animation du **réseau des élus présidents d'Epl** (statut de l' élu administrateur d'Epl, gouvernance des Epl, participation des élus aux actions politiques, visibilité des élus, etc.).

■ Le développement des **relations institutionnelles régionales** en s'appuyant sur les Fédérations régionales (chambres régionales des comptes, préfectures, Ceser, partenaires régionaux, etc.).

Après des exercices 2021 et 2022 largement consacrés au redéploiement du réseau des élus présidents d'Epl à la suite des élections locales, départementales et régionales, l'année 2023 a permis d'avancer en matière de rééquilibrage de l'action territoriale avec une action appuyée vers les collectivités territoriales dans une logique de développement. Une évolution de l'organisation de la Direction des Collectivités Territoriales a permis de renforcer l'expertise de la FedEpl et l'appui aux présidents régionaux.

En 2023, la FedEpl a engagé un recentrage de son action territoriale en direction des collectivités avec 68 collectivités territoriales rencontrées sur site. En ajoutant **164 réunions de travail** avec des collectivités locales dans le cadre d'un projet de création d'Epl, **elle a ainsi engagé un dialogue individuel avec 232 collectivités au cours de l'année.**

L'année 2023 a été marquée par les actions suivantes :

Une action davantage structurée en direction des institutionnels au niveau local et régional

■ Le dialogue avec les institutionnels qui composent l'environnement des Epl au niveau local et régional (chambres régionales des comptes, Ceser, préfectures, parlementaires, partenaires régionaux...) revêt une dimension prioritaire. **Trois rendez-vous ont été organisés avec les présidents des CRC de Bourgogne-Franche-Comté, de Bretagne et d'Occitanie.**

■ En 2023, la priorité a été aussi donnée à la poursuite du dialogue avec les chambres régionales des comptes dans le prolongement des initiatives d'ores et déjà organisées. **Trois réunions ont été organisées avec des membres des Chambres régionales des comptes de Normandie, de Bourgogne-Franche-Comté et de Bretagne.**

■ Les Présidents des Fédérations régionales ont été également en première ligne en matière de mobilisation des parlementaires dans la perspective des initiatives législatives de la FedEpl.

14 parlementaires ont été rencontrés dans une démarche de sensibilisation sur les évolutions souhaitables du cadre juridique des Epl françaises.

■ La mise en œuvre de cette action en direction des institutionnels s'est appuyé sur le positionnement d'un collaborateur dédié à ces relations institutionnelles régionales, en appui des présidents régionaux, et sur une programmation annuelle des réunions régionales. **Sept réunions régionales ont été organisées.**

Un accompagnement spécifique des Fédérations régionales d'Outre-mer

Les **trois fédérations régionales ultramarines** sont engagées dans des dynamiques singulières de développement auxquelles la FedEpl a apporté son soutien :

■ Fédération des élus des Epl de Nouvelle-Calédonie :

- Appui à l'évolution vers une fédération des élus des Epl du Pacifique intégrant les Epl de la Polynésie et de Wallis et Futuna, à la formation des élus administrateurs d'Epl, et à l'organisation d'une rencontre avec la Fédération des élus des Epl de l'Océan Indien.
- Rendez-vous du Président de la FedEpl **Patrick Jarry** avec **Françoise Suve**, présidente de la Fédération Calédonienne des Entreprises publiques locales (FCEPL).
- Participation du Président **Patrick Jarry** et de **Benjamin Gallèpe** à la Conférence régionale

des Epl du Pacifique organisée par la FCEPL en Nouvelle-Calédonie.

■ Fédération des élus des Epl de l'Océan Indien :

- Appui à la formation des élus administrateurs d'Epl et à l'organisation d'une rencontre avec la Fédération des élus des Epl calédoniennes.
- Assemblée Générale à Saint-Denis de La Réunion précédée d'une commission Indopacifique.

■ Fédération des élus des Epl de Caraïbes :

- Appui au lancement opérationnel de la fédération régionale à travers une série de rencontres, à la formation des élus administrateurs d'Epl et au dialogue avec les Epl de Guyane et de Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Assemblée générale au Lamentin en Guadeloupe.
- Déplacement à Saint-Pierre et Miquelon.

Une économie mixte locale qui accompagne les différentes dynamiques territoriales

Les plans thématiques mis en œuvre par les pouvoirs publics depuis plusieurs années (Cœur de Ville, Territoires d'Industrie, Petites Villes de Demain, etc.) illustrent la diversité des enjeux auxquels font face les collectivités territoriales. En écho, les dynamiques de l'économie mixte locales divergent selon la typologie des territoires et des collectivités.

En 2023, la FedEpl a accompagné ces dynamiques à travers :

■ Une animation du réseau des présidents d'Epl et des collectivités locales des différentes strates territoriales sur leurs enjeux spécifiques, et une valorisation de leurs initiatives dans les médias spécialisés et supports internes de la FedEpl :

- Constitution de réseaux de coordination entre les Epl à l'échelle d'une même métropole. Première réunion de mise en réseau des cadres des collectivités territoriales en charge du pilotage des satellites.
- Nouvelle économie mixte départementale, dans des domaines jusqu'ici peu ou pas investis par les Epl.
- Positionnement des Epl sur les programmes « Action Cœur de Ville » et « Territoires d'industrie ».

■ Des coopérations renforcées par les associations d'élus concernées :

- Densification des relations avec les associations

de collectivités territoriales qu'il s'agisse d'interventions croisées, de rendez-vous institutionnels ou de réunions de travail.

- Interventions de la FedEpl lors des manifestations organisées par les associations de collectivités territoriales, rendez-vous avec les dirigeants d'associations d'élus et de collectivités locales et séances de travail avec leurs équipes ont marqué l'année 2023.

■ Une évolution de la Direction des Collectivités Territoriales a permis d'organiser le dialogue avec les collectivités et leurs Epl par typologie de collectivités, après un repositionnement des responsables territoriaux par strate territoriale.

■ La rédaction de panoramas territoriaux relatifs au développement de la gamme des Epl sur ces principales strates de collectivités territoriales (Epl départementales, Epl urbaines, Epl intercommunales, etc.).

Publication d'un **guide « Les Epl au service de l'action départementale »** en partenariat avec la Banque des Territoires et Départements de France.

En parallèle, la Commission Collectivités présidée par **Franck Masselus** a poursuivi ses travaux relatifs au pilotage des Epl par les collectivités notamment à travers l'animation du réseau des collectivités engagées sur le sujet.

Une relation « sur mesure » avec les élus présidents d'Epl

Après deux années qui ont permis de redéployer quantitativement le réseau des élus présidents d'Epl à travers notamment 400 rendez-vous individuels, cette action a évolué en 2023 vers une action davantage ciblée.

S'appuyant notamment sur une centaine de rendez-vous sur site, ce dialogue avec Présidents d'Epl s'est organisé autour de quatre cibles :

- Les présidents « ambassadeurs du mouvement » afin d'identifier avec eux les enjeux propres aux Epl urbaines, intercommunales, rurales, départementales et régionales.
- Les présidents d'Epl des « territoires d'économie mixte locale » sur lesquels la FedEpl n'a pas identifié de relais politique depuis les élections de 2020 et 2021.
- Les présidents d'Epl non adhérentes ou non cotisantes à enjeu pour le mouvement (SemOp, Epl sur des secteurs émergents, Epl emblématique, etc.)
- Les présidents des Epl constituées récemment.

Au 31 décembre 2023, les équipes de la FedEpl ont rencontré les présidentes et présidents de 125 Epl (107 sur site et 18 en visio).

Les actions suivantes ont fait l'objet d'un traitement prioritaire :

■ Accompagnement des présidents d'Epl dans l'appropriation du nouveau contenu du rapport annuel de l'élu mandataire, notamment à travers l'actualisation du rapport type. L'organisation d'un webinaire dédié auquel **Magalie Roques**, cheffe du Bureau des interventions économiques de la DGCL s'est jointe au eu lieu. Sur le même sujet, une vidéo a été diffusée auprès des adhérents (28 avril), ainsi que 3 interviews ont été réalisées.

■ Association des présidents d'Epl à la démarche de sécurisation législative du statut de l'élu administrateur d'Epl et de l'élu représentant dans une filiale de Sem, dont la publication d'une FAQ confirmant le bénéfice du régime de protection pour les élus mandataires dans une filiale dans les cas d'une représentation obligatoire.

■ Formation des élus présidents et administrateurs, avec 21 sessions de formation « **Epl gouvernance** » réalisées.

L'enjeu stratégique de l'accompagnement des créations d'Epl et des nouvelles Epl constituées

Pour impulser l'essor de nouvelles Epl, la FedEpl a organisé une série de webinaires nationaux « Epl Collectivités » à l'attention des collectivités pour valoriser l'action des Epl dans certains secteurs émergents pour l'économie mixte locale et notamment en matière :

- D'alimentation, qu'il s'agisse de restauration collective, d'agriculture urbaine ou de développement de filiales locales.
- De services aux populations, qu'il s'agisse de lutte contre les déserts médicaux, de services funéraires ou du service public de la petite enfance.
- De promotion touristique, notamment à travers la création de Spl dédiées.

La FedEpl a impulsé également de manière spécifique le développement de la **Spl universitaire** dans le cadre d'un dialogue avec les principales collectivités territoriales concernées.

Elle a également mis à jour le « **Guide juridique et pratique du dirigeant d'Epl** » le 30 novembre.

La Direction des Collectivités Territoriales a renforcé également son expertise juridique nécessaire à l'accompagnement des Epl dans leur phase de création et de lancement, avec le recrutement d'un juriste centré sur la création d'Epl et la gouvernance d'entreprise. Cette évolution a permis de :

- Renforcer l'expertise dès 2023 en matière de **transformation d'association en Spl et de création de SemOp.**
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement a minima des créations y compris pour les collectivités territoriales non adhérentes à la FedEpl, dans un objectif de fidélisation des nouvelles Epl dès leur constitution.



L'accompagnement des adhérents

En 2023, la FedEpl a souhaité affiner son offre de services envers ses adhérents et prospects. Pour ce faire, une enquête quantitative et qualitative sur l'action, la lisibilité de l'offre de la FedEpl a été menée, de même qu'un parangonnage de l'offre des fédérations en interaction directe ou associées à nos métiers. Les équipes de la Fédération ont rencontré les directrices et directeurs de 192 Epl (155 rendez-vous ont eu lieu sur site).

Nouveaux adhérents : la Fédération vous accueille

■ Restructuration de la nomenclature des activités des Epl : aménagement, habitat, développement économique, immobilier d'entreprise, mobilité, tourisme, etc.

■ Mise en application du nouveau process d'accueil des nouveaux DG d'une Epl déjà adhérente et les DG d'une nouvelle Epl adhérente.

■ Rédaction de l'argumentaire métier : Accompagnement du vieillissement de la population.

Composantes de la gamme Epl : séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir et de s'appropriier collectivement une doctrine

■ Organisation du séminaire Sem, Spl, SemOp, le 6 juin au Palais des Papes en Avignon, avec une attention aux sujets de la santé, de la silver economy, de la crise énergétique et des accords d'entreprise.

■ Organisation de séminaires « Les premiers pas d'une Epl », permettant d'aborder tous les aspects liés à la gouvernance, le 16 mars et le 22 novembre.

■ Organisation d'un webinaire « Société publique locale, une réponse à l'attractivité touristique des territoires » le 22 juin.

Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations de service public : la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir

■ Organisation de 5 rencontres du Club DSP le 9 février, le 9 mars, le 6 avril, le 11 mai et le 13 décembre.

L'appui au management des entreprises : des enjeux communs à toutes les Epl

Poursuite des deux clubs métiers

■ Organisation de 3 Clubs des DAF, dont un en commun avec le Club des juristes.

■ Organisation de 3 Clubs des Juristes et un en commun avec le Club des DAF.

Poursuite de la dynamique du Club des directeurs

Le Club des directeurs d'Epl, au-delà des bonnes pratiques dont il se fait l'écho, est un outil de valorisation des Epl et de leur savoir-faire au travers de la mise en valeur des témoignages de dirigeants d'Epl lors des table-rondes et dans le cadre des rencontres se déroulant en région. Il s'est réuni à 3 reprises en 2023 autour des thèmes suivants : « Dirigeant d'Epl : Se valoriser et valoriser son bilan », « Comment les Epl peuvent-elles s'adapter à la conjoncture économique ? » et « Comment sécuriser vos datas et vos ressources immatérielles ? ».

École de management des dirigeants d'Epl

Dans la continuité des années précédentes, trois cycles de formation ont été proposés en partenariat avec **HEC Paris** :

- **Le cycle court Corpo 2023**, une session prospective de trois jours consacrés à une grande thématique du management des politiques publiques.
- **Le cycle long certifiant Post Graduate de Management Stratégique 2023-2024**, un cursus de dix-sept jours pour développer ses compétences managériales et avoir une vision à 360° de l'entreprise.
- **Le cycle court Cercle des Nouveaux Dirigeants 2023 (4 et 5 juillet 2023)**, un module opérationnel de deux jours pour appréhender les défis du leadership et de la conduite du changement.

Partage d'expertises et d'expériences intermétiers

Organisation de journée « Epl expertise » (journées d'information payantes)

■ Ces journées d'information payantes ont porté sur la loi de finances 2023 le 17 janvier, la multi-activité le 24 février, la prise de fonction du nouveau dirigeant le 30 mai, les relations avec les Chambres régionales des comptes le 18 septembre, l'activité des bailleurs sociaux le 28 septembre, le financement des Epl le 7 novembre et l'appropriation du logiciel du dispositif d'auto-contrôle les 10, 11 et 28 novembre.

Organisation de rencontres thématiques (journées d'échanges comprises dans la cotisation des adhérents)

- Rencontre des Epl du funéraire le 22 mars
- Rencontre Epl de l'eau sur le thème des grands enjeux de l'eau le 11 juillet

- Rencontre Epl de la restauration collective et des Epl de la petite enfance le 17 octobre
- Rencontre Epl de gestion des déchets le 26 octobre
- Webinaire sur le Fonds Vert le 1^{er} février
- Webinaire sur la gestion d'offices de tourisme en Epl le 15 février
- Webinaire sur les défis du foncier ultramarin le 13 mars
- Webinaire sur l'appel à manifestation d'intérêt FedEpl/Efficacity le 21 mars
- Webinaire sur la dissociation du foncier et du bâti le 15 juin
- Webinaire sur le programme EduRénov le 10 octobre

Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre

Mobilisation de la cellule commerciale

/// Réalisation d'un benchmark de l'offre des Fédérations en interaction directe ou associées à nos métiers. Il a été réalisé en mars sur la base d'une sélection de 12 organisations de notre écosystème.

/// Analyse des besoins de nos différentes cibles et des services de la FedEpl associés, et une enquête sur l'image, la notoriété et la satisfaction à l'égard des services de la FedEpl dans le cadre de l'Eplscope.

Des réflexions complémentaires ont été conduites dans le cadre de la refonte des barèmes de cotisations pour 2024, validée en Bureau le 1^{er} juin et en Assemblée générale le 6 juillet, et les rendez-vous des équipes de la FedEpl avec les directrices et directeurs de 192 Epl.

Quelques sujets internes ont été menés à bien :

/// Transition numérique de la FedEpl (développement outil CRM/ RGPD)

Optimisation du CRM de la FedEpl et de son dialogue avec les outils et actions menées par la FedEpl (newsletter, inscriptions formations et événements, création d'un espace adhérent sur le site lesepl.fr, etc.)

/// **Communication interne** : La FedEpl poursuit sa réflexion pour consolider sa stratégie de communication interne, afin d'entraîner et d'impliquer les équipes autour des évolutions dans le cadre de la réflexion sur le plan stratégique 2030.

/// **Poursuite et consolidation de l'animation interne** dans un esprit de développement de la transversalité entre les directions et de renforcement des liens entre salariés dans le contexte de la pérennisation du télétravail.

/// **Formation des membres du Comex et des collaborateurs de la FedEpl afin de les sensibiliser à la cybersécurité.**

/// **Réflexion sur lancement d'une démarche RSE au sein de la Fédération.**

/// **Audit et remises à niveau des accords d'entreprise (accord 35 h datant de plus de 20 ans et accord atypique datant de plus de 13 ans).**

/// **Mise en œuvre du décret tertiaire au sein de la Fédération.**

L'ensemble de ce plan d'action 2023 s'est articulé autour de 2 événements phares :

/// **La Rencontre nationale organisée le 6 juillet à Paris** à l'occasion de l'Assemblée générale de la FedEpl

/// **Le Congrès et le Salon des Epl** qui ont eu lieu du 12 au 14 décembre à Cannes

Annexes

Les adhésions

03

**EUROFINS
LABORATOIRE CŒUR
DE FRANCE**
MOULINS



06

GREEN ENERGY 06
NICE



08

**SPL DESTINATION SUD
ARDENNES**
VOUZIERIS



13

**SOCIETE PUBLIQUE
DES ECOLES
MARSEILLAISES**
MARSEILLE



14

**TERRE D'AUGE
ATTRACTIVITE (2APLI)**
PONT-L'ÉVÊQUE



21

**DIJON BOURGOGNE
EVENTS**
DIJON



29

SAEML DES PFCA
BREST



33

NACT
BORDEAUX



**BORDEAUX
METROPOLE
AMENAGEMENT**
BORDEAUX



34

SPL BEZIERS&CO
BEZIERS



35

BRETAGNE PLAISANCE
SAINT MALO



52

**SPL AGENCE
D'ATTRACTIVITE
DE LA HAUTE-MARNE**
CHAUMONT



56

MORBIHAN TERRADATA
VANNES



59

SPLTISA
LOUVROIL



64

**SPL DES PYRENEES
ATLANTIQUES**
PAU



**PAYS BASQUE
AMENAGEMENT**
BAYONNE



67

CALORIE KEHL
STRASBOURG



71

**SAONE ET
LOIRE ENERGIES
RENOUVELABLES**
MACON



76

SPL ALTERN
ROUEN



**S.E.M.OP. CAUX SEINE
MOBILITES**
LILLEBONNE



78

**SEM PATRIMONIALE
- YVELINES
DEVELOPPEMENT**
VERSAILLES



83

SPL MEDITERRANEE
LA VALETTE DU VAR



83

SEMEXVAL
LA VALETTE DU VAR



85

VENDEE GRAND SUD
FONTENAY LE COMTE



88

**CONTREXEVILLE
TOURISME**
CONTREXEVILLE



92

SEML SEMELOG
GENNEVILLIERS



93

ILE DE FRANCE LOISIRS
SAINT OUEN SUR SEINE



93

**RESILIENCE ET
INNOVATION**
ROMAINVILLE



972

TOURISME DU CENTRE
FORT DE FRANCE



974

DIONEO
SAINT-DENIS



988

SPL SUD TOURISME
NOUMEA



Les radiations

13

AREA REGION SUD
MARSEILLE



20

SEM BASTIA
AMENAGEMENT
BASTIA



24

SEMIPER
COULOUNIEIX



26

ENERGIE RHONE
VALLEE
ALIXAN



29

SEML ENERGIES EN
FINISTERE
QUIMPER



33

BME
BORDEAUX



35

TOURISME SAINT
MEEN MONTAUBAN
ST MEEN LE GRAND



44

LA ROCHE
PLESSE



47

SEM AVERGIES
AGEN



49

OSEZMAUGES
MAUGES SUR LOIRE



51

SEMCHA
CHALONS EN
CHAMPAGNE



57

METZ METROPOLE
MOSELLE CONGRES
METZ



59

TRISELEC
HALLOUIN



68

SCCU
COLMAR



71

CMR
TORCY



74

SPL LA RAMAZ
TANINGES



79

3D ENERGIES
NIORT



83

ID 83
TOULON



89

OFFICE DE TOURISME
CHABLIS CURE ET
YONNE
CHABLIS



93

SPL LE BOURGET –
GRAND PARIS
LE BOURGET



93

ILE DE FRANCE
ENERGIE
PANTIN



95

SOBEFA
BOUFFEMONT



97

EDM
MAMOUDZOU



98

SOFIDEP
PAPEETE



Organismes dont la Fédération est membre

Instances nationales

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
- Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- Comité d'organisation des Assises européennes sur la transition énergétique
- Comité de suivi pour la mise en œuvre du droit au logement
- Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI)
- Comité des organisations représentant des employeurs de gardiens concierges et employés d'immeubles (Corege)
- Commission nationale de concertation (CNC)
- Commission nationale EcoQuartier (Ministère de la Cohésion des territoires)
- Conférence nationale de Santé
- Conseil national de la montagne
- Conseil national de l'habitat
- Conseil national d'orientation du programme Action Cœur de ville
- Conseil national d'orientation de BPI France
- Instance nationale de Concertation de l'Accord de Partenariat (INCOPAP)
- Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)
- Observatoire des impayés de loyers et de charges
- Fonds national d'aides à la pierre (FNAP)
- Service national d'enregistrement des demandes de logement social (GIPSNE)

Organismes sectoriels ou professionnels

- Agence nationale pour l'information et le logement (Anil)
- Association HQE
- Association Qualitel
- Avenir Transport
- Club ville aménagement
- Crédit coopératif
- Institut de la gestion déléguée
- Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Ipsec
- Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (Gridauh)
- Médiation de l'eau
- Observatoire des risques juridiques des collectivités territoriales (Smacl)
- Observatoire social territorial (MNT)
- Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)
- Réseau national des aménageurs
- Union du pôle funéraire public (UPFP)

Europe

- Service of general Interest Europe (SGI Europe)
- SGI France
- Cercle des Réseaux européens

Organigramme

au 1^{er} mai 2024

PRÉSIDENTE

Président : **Philippe Laurent**
Assistante : **Isabelle de Maisonneuve**

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général : **Benjamin Gallèpe**
Assistante, relations avec le Parlement : **Isabelle de Maisonneuve**

DIRECTION ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT

Directeur : **Benjamin Gallèpe** (*intérim*)

Assistante : **Coralie Defours**
Assistante adhésions et fidélisation : **Véronique Jouanne**

Tourisme, Culture, Loisirs
Responsable : **Christelle Botz-Mesnil**

Juridique
Responsable : **Yann Pellan**

Immobilier et Développement économique
Responsable : **Philippe Clémandot**
Responsable adjoint : **Fabien Guégan**

Analystes financiers : **Caroline Langie-Jalade**
Chloé Labuthie

Mobilité et Environnement
Responsable : **Laure Lachaise-Tillie**

Aménagement
Responsable : **Camille Combes**

Outre-Mer et marchés émergents
Responsable : **Caroline Acosta**

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Directeur : **Florian Poirier**

Assistante : **Céline Monnerieu**
Responsable juridique : **Antoine Colin-Goguel**

Juriste droit des sociétés : **Barbara Kakou**

Chargée du suivi des projets : **Laurence Nègre**

Responsables territoriaux :

Intercommunalités et villes de France
Tiéfaine Concas

Départements, régions et territoires ruraux
Mathieu Landau

Territoires urbains
Jean-Luc Vallet

Relations institutionnelles régionales
Romain Cayrey

DIRECTION COMMUNICATION ET MARKETING

Directeur : **Esteban Pratviel**

Directrice adjointe : **Anne Trecau**

Assistante DCM et formation : **Maria Fuentes**

Assistants événementiel : **Noémie Amouyal**
Marie-Cécile Enoch

Responsable de l'offre adhérents : **Perrine Guerec**

Chargé de l'offre adhérents : **Nathaniel Frescal**

Chargée de communication et digital : **Cécile Consigny**

Chargée de communication réseaux sociaux : **Tigidé Traoré****

Chargée du centre de documentation et du site internet : **Carine Le Guével**

Chargé de mission veille et prospective :

DÉPARTEMENT ACTION LEGISLATIVE ET EUROPEENNE

Responsable : **Benjamin Gallèpe**

Chargé de mission action législative et réglementaire : **Léopold Sanchez-Villaescusa**

Chargée de mission Europe et développement du réseau : **Camille Boulat**

DIRECTION DES RESSOURCES INTERNES

Directrice : **Sandra Antoine-Édouard**
Chargée des Ressources Humaines : **Smahane Blandin**

Hôtesse d'accueil*

Comptable : **Alexis Dahan**

Contrôleur de gestion : **Soryba Sakho****

Responsable des systèmes d'information : **Jean-Luc Petit***

Gestionnaire de base de données : **Lucile Guillaud**

Chargé logistique et technique : **Michel Hamraoui**

Technicien informatique, administrateur système et réseaux : **Andréa Katerji****

* Mis à disposition par une société extérieure.
** En alternance.





Fédération des élus des Entreprises publiques locales
14 rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00 - contact@lesepl.fr

lesepl.fr



Fédération des élus des
Entreprises publiques locales



@FedEpl